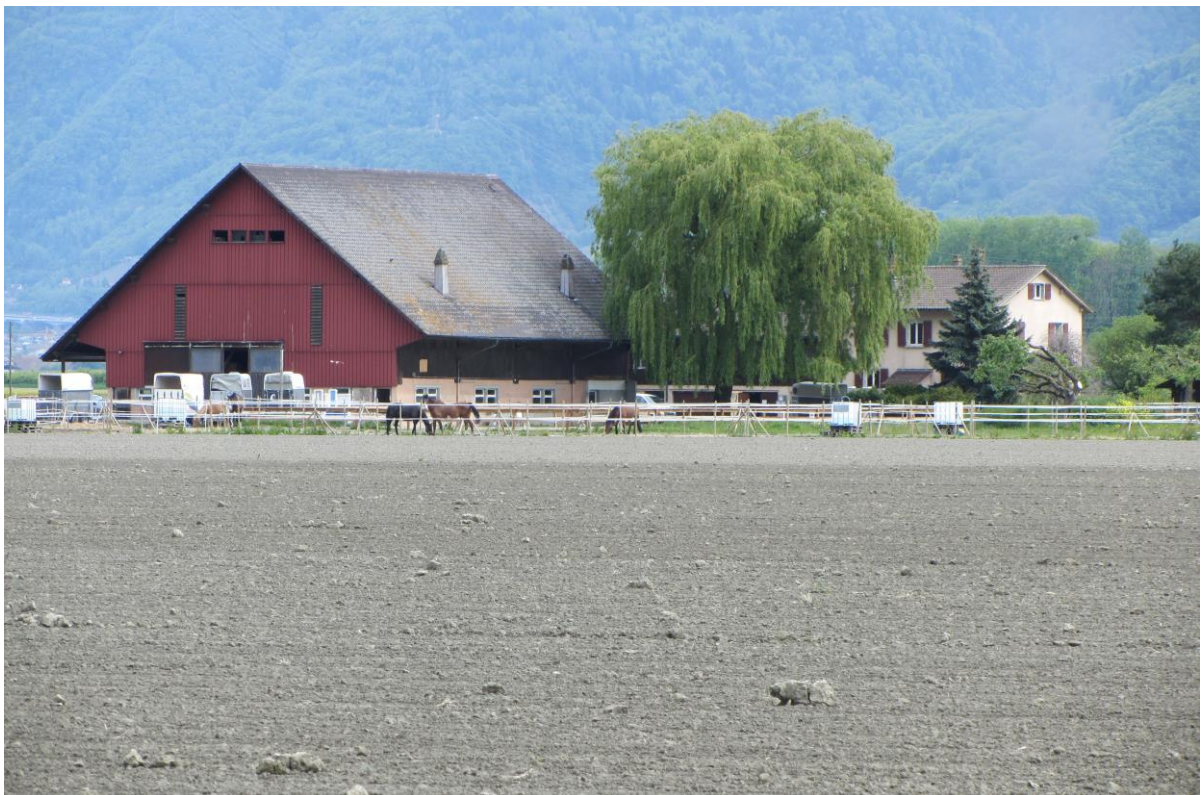




# *RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2013 COMMUNE D'YVORNE*



- a) Rapport de gestion : pages 2 à 8*
- b) Comptes de l'exercice 2013 :*
  - pages 1 à 12, compte de fonctionnement*
  - pages 1 à 5 suivantes, bilan*
- c) Graphiques :*
  - Analyses diverses*

# **RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL**

## **SUR LA GESTION DURANT L'EXERCICE 2013**

Au Conseil communal d'Yverne,

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous présenter, ci-après, notre rapport de gestion pour l'exercice 2013 et de soumettre à votre approbation les comptes de la bourse communale arrêtés au 31 décembre 2013.

### **Présentation des comptes**

Les comptes sont comparés au budget 2013, et à l'exercice 2012. Les revenus s'élèvent à **Fr. 6'292'851.67** contre **Fr. 5'605'300.39** de charges, soit un excédent de revenus de **Fr. 687'551.28**. Cette recette extraordinaire provient de la vente de la ferme des Paqueys.

### **Section 1, Administration générale**

RAS

### **Section 2, finances**

#### **21 Impôts**

Le produit des impôts s'est élevé à **Fr. 2'929'785.62** contre **Fr. 2'598'552.28** en 2012. Les frais de perception des impôts (21.3187) ont légèrement augmenté par rapport à 2012, et ont été sous-estimés au budget (le taux officiel étant de 2,5‰). Dans ce compte sont concernées toutes les perceptions (personne physique, personne morale et impôts à la source. Les défalcatons diverses (21.3187.1) ont diminué par rapport à 2012 et ont été provoquées par l'abandon de soldes de personnes morales en difficulté. En contrepartie, on retrouve pour exemple, des impôts récupérés après défalcatons pour Fr.7632.- en 2013.

#### **22 Service financier**

Aux comptes 22.3521 et 22.452, vous pourrez constater une différence en faveur de la commune de Fr. 145'552.00. La comparaison avec le budget ne peut pas être faite, car nous avons toujours une année de retard avec le décompte de la péréquation et deux ans avec l'éventuel retour. Dans les comptes, comme par le passé, nous présentons uniquement les sommes sorties et rentrées, contrairement à la présentation du budget où nous sommes en présence des prévisions cantonales aléatoires.

Le retour de péréquation suite aux dépenses thématiques 2012 et 2013 se fait déjà ressentir. (différence d'environ Fr.500'000.00 entre le budget et les comptes en faveur de la commune). Pour exemple, d'une manière simpliste, on prend une dépense thématique de Fr.1'000'000.00, d'où l'on déduit 8 points à environ Fr.32'000.00, soit 256'000.00, et la commune touche le 67% de la différence. Le calcul complexe est à votre disposition auprès du greffe.

Concernant les intérêts des dettes consolidées, statu quo puisque nous n'avons pas contracté de nouveaux emprunts.

### **23 Amortissements et réserves non-ventilés**

Le résultat des comptes permet d'amortir correctement les postes inscrits au bilan selon le plan comptable. Nous avons adapté les montants en fonction des obligations émises par la Loi sur les communes et sur conseil de notre fiduciaire.

### **Section 3, bâtiments**

#### **31 Domaines**

Rien à signaler sur ces postes si ce n'est la location des installations sportives qui n'a pas pu être encaissée depuis près de sept années maintenant. Les nouveaux baux pour les terrains entrent en vigueur en 2014.

#### **32 Forêts**

Au compte 32.4656 on retrouve le solde du retour du fonds intégré de Luan.

#### **33 Vignes**

L'exploitation des vignes laisse apparaître un excédent de revenus de Fr.76'748.92. Un nouveau calcul a été fait par la fiduciaire concernant la location des locaux de la cave. Il s'agit d'une écriture interne qui passe de vigne à bâtiment. Le montant recalculé est arrêté à Fr.36'000.00 par année. Le stock au bilan a été légèrement modifié conformément aux ventes et à l'inventaire du 31 décembre 2013 et s'élève à Fr.167'630.70. Ce stock ne comprend pas la vendange 2013 (compte 9129).

#### **35 Bâtiments**

Comptes fidèles au budget, sauf pour le cpte 351.3122 qui demande un réajustement du budget pour l'année prochaine (sous-estimé). La vente de la ferme des Paqueys (351.4242) pour Fr.1'550'000.00 provoque un excédent de revenus conséquent. Le montant correspond au montant de la vente moins la valeur de l'estimation fiscale.

#### **352 poids publics, congélateurs**

Rien à signaler, le congélateur rend service à la population et fait même l'objet d'une liste d'attente.

## **Section 4, Travaux**

### **42 Service de l'urbanisme**

Compte régulièrement utilisé pour de nombreuses études liées au confort du citoyen.

### **43 Routes**

Comme mentionné à la rubrique 22, service financier, entretien des routes effectués pour Fr.795'819.96, dans le cadre des dépenses thématiques.

### **44 Parcs, promenades et cimetière**

Rien à signaler sur ce poste conforme au budget.

### **45 Ordures ménagères**

La vente des sacs d'ordures interviendra en 2014, contrairement aux prévisions budgétaires.

### **46 Réseaux d'égouts et d'épuration**

Le traitement des boues d'épuration continue d'augmenter d'une manière démesurée, cpte 46.3157. Il a été décidé de sécher nos boues nous-mêmes pour 2014, en procédant notamment à la fermeture du hangar de la STEP. D'importants travaux sur le réseau EU sont effectués entre les deux années 2013 et 2014. C'est essentiellement de l'entretien courant.

## **Section 5, Instruction publique et cultes**

L'augmentation du compte 58.3090 est provoquée par la participation aux frais de réfection de l'église de la paroisse catholique d'Aigle pour Fr.11'000.00 et Fr.18'000.00 pour le relevage de l'orgue du temple d'Yvorne qui, lui, a fait l'objet d'un préavis municipal.

## **Section 6, Police**

### **60, 64, 65, 66 Administration, service des inhumations, défense contre l'incendie et protection civile**

Rien à signaler.

## **Section 7, Sécurité sociale**

### **72, 73, 75 Prévoyance sociale, santé publique et office du travail**

Le rattrapage financier lié à la bascule 2011 de Fr.10'868.00 a été abandonné par l'Etat.

## **Section 8, Services industriels**

### **81, 82 Service des eaux, service électrique**

Le réseau d'eau potable et le réservoir font l'objet de réfections importantes entre les années 2013 et 2014, date de la fin des travaux.

### **Bilan**

RAS.

### **MENAGE COMMUNAL – informations**

Comme chaque année, nous avons le plaisir d'ajouter au rapport de gestion, quelques éléments susceptibles de vous intéresser, statistiquement parlant. Une liste exhaustive des décisions Municipales et d'une partie du travail du greffe pendant l'année 2013 vous est communiquée ci-dessous :

#### **Contrôle des habitants**

Octroi et renouvellement de titre de séjour	86
Cartes d'identité	54
Demandes de renseignements	123
Chiens inscrits	94
Arrivées	83
Naissances	8
Départs	83
Décès	6
Statistique officielle	1036
Population suisse	867
Population étrangère	169
Permis B	62
Permis C	94
Permis L ou autres	13
Femmes	538
Hommes	498
Résidents secondaires	16
Protestants	510
Catholiques	302
Sans confession	118
Autres religions	106
Convocation aux urnes (dont une initiative communale)	4

#### **Police des constructions**

Au cours de l'année 2013, le greffe a procédé à la mise à l'enquête publique de 16 dossiers dont deux sont encore pour traitement au Tribunal administratif suite à des oppositions.

## **Engagement de la Municipalité durant l'année 2013**

Convaincue du rôle capital de la vie associative de notre Commune, la Municipalité s'est efforcée d'être présente dans la plupart des manifestations qui l'ont marquée durant l'année. Elle souhaite remercier vivement tous les acteurs bénévoles qui contribuent à l'animation de notre village.

Afin de privilégier les contacts entre les responsables des sociétés locales, la jeunesse et les nouveaux habitants de notre Commune, ceux-ci ont été invités, comme chaque année, au bâtiment communal pour une petite agape. Cette année ont obtenu leur majorité civique : Dylan Maret – Hippolyte Vouilloz – Harmonie Perréaz – Noé Herren – Céline Kugelmann – Cindy Jordan – Tifany Virzi – Stephen Monnet – Maëlle Gigandet – Luca Scarlato – Fabien Minod – Alexandra Ascitutto.

La Municipalité a été invitée ou convoquée à 116 reprises durant l'année 2013, tous dicastères confondus. 8 préavis municipaux ont été déposés. La Municipalité a siégé à 38 reprises et a pris acte ou décidé de 611 objets.

Parmi toutes ces décisions importantes, nous vous en soumettons une partie, à savoir :

### **La Municipalité a décidé (extraits)**

de mettre tout en œuvre pour assurer la sécurité et le parcage des usagers de la route sur le territoire communal.

d'inviter Monsieur le Voyer et le bureau Tecnat SA le mercredi 30 janvier 2013 à 08.00 heures en salle de municipalité afin de débattre des coûts et travaux à effectuer dans les zones de Châble Rouge et Pré de l'Oie.

d'adhérer au projet de concept régional pour la taxe dite "aux sacs" pour le ramassage des ordures ménagères.

d'adjuger les travaux d'étude de protection contre les dangers naturels du Plan de la Barme à l'entreprise Tecnat à St-Triphon pour la somme de Fr. 24'283.80.

d'installer un nouveau système de cylindres électroniques pour l'immeuble de la Grappe.

d'inviter la population d'Yvorne à une séance d'information sur le projet de parking le mardi 12 mars 2013 à 19.00 heures à la Grappe.

de mettre à l'enquête publique le projet de parking souterrain devant la Grappe, du 22 mars au 22 avril 2013.

de s'opposer à la fermeture d'une classe à Yvorne et de signifier le mécontentement général d'Yvorne à la Direction des écoles d'Aigle. Rendez-vous est pris avec ladite Direction.

d'accepter le principe d'organisation et de financement des projets de la Grande-Eau, à savoir la démolition et reconstruction des ponts ferroviaires, idem pour le pont routier et la passerelle pour piéton.

de rappeler aux trois campings de la commune quelques règles élémentaires à respecter concernant les caravanings résidentiels et le droit d'habitation.

d'adopter le projet de règlement communal type du Conseil communal.

d'accepter le préavis municipal no 4/2013 concernant le projet de règlement communal sur la gestion des déchets.

d'accepter le préavis municipal no 5/2013 concernant le projet de PPA Les Plantaux.

de prolonger le marquage de la ligne jaune au pied des Rennauds pour renforcer la sécurité des piétons.

de fixer un montant de subvention de Fr.10'000.00 au maximum pour l'installation de cellules photovoltaïques sur le territoire par objet.

de maintenir le statu quo pour l'arrêté d'imposition 2014 qui sera présenté au Conseil lors de sa prochaine séance.

de participer à raison de Fr.5.00 par habitant au financement annuel de radio Chablais pour 2014.

d'accepter l'acquisition d'une nouvelle sonorisation pour la salle de la Couronne pour une somme de Fr.8'500.00.

d'informer les habitants "pétitionnaires" de la zone de Champ Rogier que la demande de prise en compte d'une zone de 30 km heures dans ce quartier a été acceptée pour étude.

d'accepter le budget 2014 tel que présenté par le Secrétaire Municipal.

de délivrer aux trois campings situés sur le territoire communal une autorisation d'exploiter pour une durée de cinq ans, avec les remarques inhérentes à chaque camp formulées par Monsieur Faerber du Service de la mobilité lors de sa visite.

de prier l'agence immobilière chargée de gérer les immeubles communaux d'établir un décompte des charges précis par appartement et non plus par un forfait annuel.

d'octroyer un don de Fr.500.00 à l'opération Nez Rouge comme par le passé.

d'adopter le préavis municipal no 8/2013 relatif au projet de construction d'un parking souterrain avec son règlement d'application pour une somme de Fr.2'315'000.00.

de solliciter le SESA concernant le prolongement du délai de subvention accordé jusqu'à fin 2015 pour la réfection de la route de la Scie.

de fixer définitivement le périmètre d'exploitation des nouveaux propriétaires de la ferme des Paqueys en priant le bureau Jacques Haymoz de procéder au piquetage définitif des zones. Monsieur Edouard Chollet s'occupe de l'affaire.

d'autoriser l'abattage de plusieurs arbres dans le camping des Ecots suite au préavis favorable du garde-forestier.

de fixer plusieurs séances avec le Service des routes concernant l'élaboration du projet de rond-point à Pré Nové.

### **Relations avec la Préfecture**

Conformément à la Loi sur les Communes, le pouvoir de surveillance de l'Etat est exercé par les Préfets. La dernière inspection a eu lieu le 5 novembre 2013 par Monsieur le Préfet Robert Jaggi.

Le contrôle des comptes a été effectué par la fiduciaire Turrian du 23 au 30 avril 2014 en nos locaux. Le rapport sera remis à la commission des finances.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés, et d'en donner décharge à la Municipalité.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'expression de nos sentiments dévoués.

**Adopté en séance de Municipalité le mercredi 30 avril 2014**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
Le Syndic : Ph. Gex      Le Secrétaire : Ch. Richard

